



Année B, 27e dimanche du temps ordinaire

Rassemblons-nous

Ě Donnons-nous quelques nouvelles.

Ě Prions ensemble: *Seigneur, dans ton Évangile, il y a parfois des paroles dures à entendre. Donne-nous de nous supporter les uns les autres pour que nous vivions davantage selon les exigences de ta Parole. Amen.*

Parlons-nous de notre vie

Ě ***Lisons des faits vécus***

- Arianne et Carmel parlent de mariage. Ils réfléchissent sérieusement et désirent s'inscrire à une session de préparation au mariage afin de bien vérifier la qualité de leur projet de vie à deux. Ils en parlent à Gisèle qui leur dit : "Je ne vous comprends pas. Cette session-là va vous faire perdre du bon temps. Après tout, aujourd'hui, le mariage, ça dure le temps que ça dure, c'est tout. Quand ça ne marche plus, on part chacun de son côté et on refait sa vie."
- Paul et son épouse vont à la messe chaque dimanche. Ils y amènent leurs jumeaux qui ont quatre ans. Bien sûr, il arrive qu'Anne-Geneviève et Louis-Guillaume parlent ou fassent un peu de bruit pendant la célébration. En sortant de l'église, Paul entend un homme qui dit : "Je trouve qu'on ne devrait pas amener les enfants à l'église. Des enfants, ça dérange pendant la célébration. Les jeunes couples devraient faire garder leurs enfants quand ils viennent à la messe."

Ě ***Réfléchissons ensemble***

- Qu'est-ce qui nous rejoint, nous impressionne, nous pose question dans ces faits? En avons-nous vécu de semblables?
- Si nous étions Arianne ou Carmel, comment réagirions-nous aux propos de Gisèle?

- Le divorce et le remariage sont des faits plus fréquents aujourd'hui qu'ils ne l'étaient jadis. Comment pouvons-nous expliquer cela? Quelle est notre attitude par rapport au divorce et au remariage?
- Paul et son épouse, ou d'autres personnes qui font comme eux, ont-ils raison d'amener leurs enfants à l'église? Devraient-ils continuer à le faire malgré la remarque de l'homme qui n'apprécie pas que des enfants dérangent pendant la célébration?
- Quelle place serions-nous prêts à faire aux enfants dans nos célébrations? dans notre groupe? dans notre vie?

Laissons-nous rejoindre par l'Évangile

Ê Lisons Marc 10,2-16

Ê Dialoguons entre nous

- Y a-t-il quelque chose, dans cette page d'évangile, qui rejoint ce dont nous avons parlé précédemment?
- En lisant cette page d'évangile, nous constatons que Jésus ne fait pas de compromis. Il indique la volonté de Dieu (versets 9, 11, 12) qui est que l'union de l'homme et de la femme dans le mariage soit une union stable et durable. Pourquoi Jésus peut-il être contre le divorce et le remariage des personnes divorcées? Nous-mêmes, sommes-nous d'accord avec ces versets de l'évangile de Marc?
- Jésus est contre le divorce et le remariage des personnes divorcées probablement parce qu'il est contre la souffrance de toute personne. Mais il doit demeurer accueillant aux personnes qui vivent de telles expériences puisqu'il l'a toujours été pour toutes les personnes marginales de son temps. Nous, comment considérons-nous les personnes divorcées réengagées?
- Pourquoi les disciples rabrouèrent-ils les enfants qu'on amenait à Jésus? Nous arrive-t-il de rabrouer des enfants? de ne pas accepter qu'ils nous distraient des choses sérieuses que nous avons à vivre? Quelle place leur faisons-nous dans nos célébrations?
- L'évangile de Marc met dans la bouche de Jésus une parole fort importante: "Laissez les enfants venir à moi. Ne les empêchez pas, car le Royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent." Cela nous invite-t-il à rester des enfants? à le devenir? Qu'est-ce que cela veut dire pour nous, *ressembler à des enfants*?

Entendons l'appel de l'Évangile

- Dans un moment de silence, réfléchissons personnellement à l'appel que cette page d'évangile nous fait entendre. Demandons-nous : "Qu'est-ce que je vais faire au cours de la semaine qui vient pour me situer par rapport à ma perception du divorce et du remariage? Qu'est-ce que je peux faire pour demeurer accueillant aux personnes qui vivent de telles expériences? Que vais-je faire pour devenir simple, confiant et ainsi, ressembler aux enfants dont parlent l'Évangile?"
- Après avoir réfléchi personnellement, demandons-nous si, comme groupe, nous pouvons faire un effort pour retrouver des qualités qu'on dit être propres aux enfants? Pouvons-nous dire plus simplement notre pensée sans vouloir d'abord bien paraître devant les autres? Pouvons-nous manifester plus directement nos désirs, nos suggestions avec cette même confiance qui habite les enfants? Pourrions-nous penser à vivre une activité avec nos enfants? Qui l'organise? Quand? Où?

Prions ensemble

Seigneur Jésus, tu ne nous demandes pas de rester des enfants.

Tu nous invites à devenir semblables à eux.

Et cela est bien différent.

Devenir enfant, cela nous oblige à grandir

dans la confiance,

dans la simplicité.

Devenir enfant, cela nous amène

à nous faire pauvres devant toi et devant les autres.

Cela nous amène à avoir besoin de toi et des autres.

Donne-nous, Seigneur, ce cœur nouveau

qui te fait confiance,

et qui se tourne vers toi dans une prière toute simple.

(Chaque personne peut formuler ses intentions de prière).

«Notre vie à la lumière des évangiles du dimanche» est une réédition de fiches originales publiées par le Service pastoral aux communautés chrétiennes. Rédaction : Denise Lamarche, C.N.D., et Jérôme Longtin, prêtre. Approuvé par Mgr Bernard Hubert, évêque. ISBN 29802665-1-5 © 1992 (édition originale).
Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, 740, boul. Ste-Foy, C.P. 40, Longueuil, Qc J4K 4X8.
Téléphone : 450-679-1100 • 514-990-9412 • 1-888-812-1508 -- Télécopieur : 450-679-1102
Courriel : servmiss@diocese-st-jean-longueuil.org

LE TEMPS DE L'EPREUVE

Quittant la Galilée, Jésus arrive en Judée, passant, semble-t-il, par la Transjordanie (Marc 10,1). Il se trouve maintenant sur le territoire de ses adversaires. L'affrontement qui couve depuis le début de sa vie publique (cf. Marc 3,6) va maintenant prendre de l'ampleur. C'est véritablement le temps de l'épreuve au sens le plus fort du terme, le temps du choix décisif pour ou contre la fidélité à la volonté du Père.

Dans ce contexte, il est normal que la première scène rapportée par l'évangéliste soit une mise à l'épreuve (verset 2). Au-delà du problème précis qui lui est soumis, Jésus doit manifester clairement son choix de demeurer fidèle aux exigences de la vie dans l'Alliance, de la vie en communion avec Dieu.

«Les deux ne feront qu'une seule chair»

La question posée à Jésus peut surprendre : *Est-il permis à un mari de répudier sa femme?* (verset 2). En effet, dans le monde gréco-romain comme dans le monde juif, le droit de répudiation est bien attesté au moins de la part du mari; le droit romain acceptait aussi que la femme puisse prendre l'initiative du divorce (cf. verset 12). En quoi une telle question pouvait-elle passer pour un piège tendu à Jésus?

Il est certain que, dès le troisième siècle avant notre ère, certaines voix se font entendre pour contester ce supposé droit de répudiation. Le mariage étant une alliance de l'homme et de la femme, image de l'Alliance de Dieu avec son peuple, il ne peut être rompu. En effet, Dieu ne peut revenir sur sa parole, en conséquence les humains doivent, eux aussi, rester fidèle à leurs engagements. Cette exigence de fidélité est inscrite dans le projet de Dieu tel qu'il s'exprime dans les récits de la création (cf. Malachie 2,13-16).

Le problème soulevé au verset 4 consiste donc à mettre Jésus en demeure de choisir entre l'interprétation traditionnelle, s'appuyant sur Deutéronome 24,1-4, et celle, plus exigeante, exprimée par le prophète Malachie. La réponse de Jésus est sans équivoque. Pour lui, le projet de Dieu trouve son expression authentique dans la création du couple humain qui devient *une seule chair* (versets 6-8). En conséquence, l'homme ne doit pas séparer ce que Dieu unit (verset 9).

A partir de ce point du récit, le ton change. L'évangéliste semble oublier qu'il s'agit d'une mise à l'épreuve ourdie par les Pharisiens. Ceux-ci disparaissent de la scène sans qu'on sache comment ils ont réagi aux propos de Jésus. Ce sont les disciples qui maintenant vont entrer en scène et amener Jésus à développer davantage sa pensée.

La question des disciples

Selon un procédé fréquent dans l'évangile de Marc, un sujet abordé en public se poursuit dans une conversation privée entre Jésus et ses disciples (cf. Marc 4,10; 7,17; 9,28). Dans le cas présent, le centre d'intérêt de la discussion se déplace un peu. De la légitimité du divorce, traitée dans la première partie du récit, on passe à ses conséquences morales: qu'arrive-t-il lorsqu'une personne divorcée se remarie? Conformément aux principes qu'il a défendus précédemment devant les Pharisiens, Jésus ne peut considérer une telle union que comme une forme d'adultère puisqu'elle implique, à l'origine, la rupture de lien fondamental voulu par Dieu.

On sait toutes les controverses nées dans l'Eglise au sujet de l'application de ces règles. Jésus a voulu situer la question à son niveau le plus élevé, celui du projet de Dieu, tel qu'il s'exprime dans la Création. Il n'entre pas dans les détails pour préciser à quelles conditions tel mariage particulier exprime vraiment le projet du Dieu de l'Alliance mais il fixe le cadre à l'intérieur duquel les époux sont appelés à donner sens à leur union.

Jésus et les enfants

Cette scène semble n'avoir aucun lien avec ce qui précède. On peut croire pourtant que Marc a voulu créer un tableau *familial* : d'une part les exigences de la vie du couple (versets 2-12), d'autre part, la place faite aux enfants (versets 13-16).

Il ne faut pas oublier, toutefois, que le passage concerne d'abord le Royaume et la manière de l'accueillir. Le Royaume de Dieu est un don et il faut être capable de le recevoir comme tel, avec la même simplicité que celle d'un enfant recevant un cadeau (verset 15).

Par ailleurs, la manière dont Jésus lui-même accueille les enfants illustre bien que, dans le Royaume, tous ont leur place, les petits comme les grands. Par la suite, ce texte a été souvent cité pour justifier la pratique du baptême des petits enfants. Ce choix peut se justifier mais il est clair que la perspective de l'évangéliste est plus vaste que le point de vue strictement juridique sur l'âge du baptême. La marche vers le Royaume est exigeante mais on ne doit exclure personne de la possibilité d'y entrer, même les faibles et les petits y ont leur place, ils y sont même privilégiés.